



Déclaration de Presse Solidaire suite à la condamnation de Sékou Jamal Pendessa

Déclaration n°3/24

Presse Solidaire exprime son indignation face à la condamnation, le 23 février 2024, à 6 mois de prison dont 3 en sursis, du journaliste Sékou Jamal Pendessa, Secrétaire général du Syndicat des professionnels de la presse de Guinée (SPPG).

Cette décision est un autre acte liberticide contre la liberté de presse et d'expression et de facto porte une atteinte grave à l'exercice du métier de journaliste en Guinée.

Presse Solidaire dénonce cette condamnation injuste et exige sa libération. Presse Solidaire exprime également son soutien au SPPG et à son Secrétaire général.

Presse Solidaire invite l'ensemble des journalistes à la synergie d'actions pour obtenir la libération de Pendessa. Aujourd'hui c'est lui, demain ça pourrait être un autre.

Conakry, le 24 février 2023

La Coordination générale